

# Gérard Berréby est un autodidacte. Issu d'une famille juive tunisienne, il enchaîne petits boulots et voyages avant de créer sa maison d'édition, Allia, en 1982. Il a ainsi « constitué une bibliothèque » selon son goût, entre classique et contemporain. Indépendant, il est un personnage atypique

## « Je suis attentif aux textes qui éveillent les consciences »

Propos recueillis par Josyane Savigneau



C'est la semaine de la Foire du livre de Francfort. Allez-vous à Francfort et y achetez-vous des livres ?

Si vous ne m'aviez pas proposé de m'entretenir avec vous à cette époque de l'année, je ne sais si nous serions allés à Francfort ! Nous n'y achetons pas de livres. Je veux faire découvrir, provoquer la surprise et non m'emparer d'un texte que tout le monde convoite. Bref, je ne participe pas à la foire d'empoigne, à la grand-messe de toute une profession, à laquelle je me sens totalement étranger. Je cherche autre chose que ce à quoi tout le monde s'intéresse, autre chose que le livre « qui marche » et que chacun s'efforce d'obtenir par une surenchère effrénée.

**Quelle est la différence entre le métier industriel de l'édition, qui tient son grand marché annuel à Francfort et votre conception de ce métier d'éditeur ?**

La grande différence est que je ne suis soumis à aucun impératif financier, mis à part ceux que je veux bien m'imposer. Je me sens libre de m'exprimer comme bon me semble, et non pas condamné à éditer tel livre car il s'est bien vendu à l'étranger et m'assurera de passer l'hiver. Je me sens affranchi du regard des autres. Mon travail relève de la maïeutique. Je tente de révéler ce qui n'existe pas encore, de susciter des textes et de saisir l'esprit d'une époque. Un éditeur se doit tout de même de répondre à une attente, forcément informulée, et de trouver les mots pour l'exprimer. Depuis 1982 vous avez constitué un catalogue de près de 500 titres, qui est plutôt une bibliothèque, allant de découvertes et redécouvertes.

**Quels sont vos critères, comment définissez-vous votre politique éditoriale ?**

Je publie selon mon goût. Ce n'en est pas moins une politique, au sens propre du terme. Ce n'est évidemment pas un hasard si beaucoup d'ouvrages publiés par Allia concernent des thèmes particuliers et qui me semblent fondamentaux aujourd'hui, le mensonge, la falsification, la mésinformation, la mystification, l'hystérie collective, l'imposture. Je suis attentif aux textes qui éveillent les consciences, aiguissent l'esprit critique, mettent des mots sur une incertitude grandissante produite par

« Il ne s'agit pas de coller au langage d'une époque mais de critiquer une époque qui a perdu le pouvoir de pensée contenu dans le langage. L'édition est trop importante pour qu'elle puisse être abandonnée aux seuls éditeurs »

notre époque. Ainsi, sous l'écheveau des périodes et des genres recouverts par mon catalogue, se dresse une grande morale. C'est de la philosophie à coups de marteau ! Allia est un laboratoire expérimental et cela ne peut se faire sans une liberté d'esprit et, donc, une autonomie financière totale. Un développement quantitatif trop intense nous ferait glisser dans ce que vous nommez le métier industriel de l'édition, qui ne va pas, que je sache, sans quelques fatales concessions. Publier selon son goût aujourd'hui relève d'un luxe aristocratique. Mais Allia est la preuve que cela est possible.

**Avez-vous eu le souci de ne pas trop vous développer, de ne pas publier de plus en plus de livres chaque année ?**

On ne grossit pas, on garde la ligne ! Ma production ne dépasse pas la trentaine de livres par an. Je tiens à privilégier la qualité. Je veux me donner le temps de lire ce que je publie, ce qui devient rare dans ce milieu. C'est pourquoi je tiens à conserver une structure légère qui me permette de poursuivre mon activité sans devoir la soumettre à des impératifs de rentabilité. Il en va de l'indépendance d'Allia, indépendance que j'observe d'ailleurs également vis-à-vis de mes auteurs, avec lesquels un contrat est signé pour un seul livre et ce, sans à-valoir.

Malgré cela, la plupart des auteurs continuent à publier chez nous. Cela tient à la fois à notre identité, mais aussi au fait que nous soignons les livres, les travaillons et prôtons attention à la qualité de leur fabrication. Bref, nous sommes soucieux de notre public. Et l'ensemble donne un style unique qui a inspiré à nos lecteurs une

confiance durable, le tout à des prix défiant toute concurrence.

**Vous arrive-t-il de refuser des manuscrits que vous trouvez bons, et si oui, pourquoi ?**

Plusieurs fois par jour. Parce qu'il leur manque ce je-ne-sais-quoi qui les rendrait excellents. Toujours, je me dois de trouver une voix singulière qui, à travers la forme et le fond, apporte quelque chose qui dépasse ce qui se fait déjà. Il faut que, dans un genre donné, il y ait un avant et un après. Que le livre fasse date. Après tout, je ne vends pas que du papier !

**Que pensez-vous des agents littéraires, auxquels la plupart de vos confrères français sont assez hostiles ? Traitez-vous avec des agents ?**

Ce sont des choses qui arrivent. Je traite avec qui il faut traiter et me garde bien de proposer quelque réforme corporatiste. D'ailleurs, je ne participe à aucune instance socioprofessionnelle de quelque obédience qu'elle soit. Je ne suis en concurrence avec personne. Mon but n'est pas de réussir dans une profession. Et puis je n'ai pas de but. Je fais ce que j'ai à faire, et c'est déjà pas mal.

**Par exemple, quand vous avez publié « Lipstick Traces », de Greil Marcus, en 1998 vous ne l'avez pas acheté à son agent. Comment l'avez-vous trouvé et avez-vous seulement acheté les droits pour la France, ou plus largement ?**

J'ai traité avec l'agent français de Greil Marcus. *Lipstick Traces* avait été publié dix ans auparavant aux Etats-Unis. Personne alors ne s'y intéressait. Et puis ce livre a séduit le public. A partir de là, j'ai créé un

genre qui n'existait pas dans le paysage éditorial français, une collection très particulière de livres de musique, et ouvert une voie dans laquelle quelques éditeurs n'ont pas tardé à s'engouffrer.

**Pensez-vous que le système français de rentrée littéraire, en septembre et en janvier soit une bonne chose ? Et en tenez-vous compte ?**

Pas vraiment. Si j'ai des livres à publier à ce moment-là, je les publie, mais je peux très bien ne rien publier ! L'obsession de la rentrée littéraire relève d'une spécificité très française, vous savez, cette « exception culturelle », perçue par tout le monde comme grotesque, sauf par les Français. Par ailleurs, le nombre faramineux de romans publiés à cette occasion est révélateur. Il y a évidemment un excès qui correspond à l'excès même de nos sociétés de consommation qui produisent du spectaculaire sans contenu.

**Avez-vous jamais cherché à obtenir un prix littéraire pour un de vos auteurs ?**

Jamais. Grégoire Bouillier a été couronné par le prix de Flore en 2002 et Valérie Mréjen a reçu le prix du deuxième roman en 2001. Tout le monde a été surpris, à commencer par moi ! S'il y a un prix, je suis content, sinon, tant pis. Je ne prends pas cela pour une sanction.

**Dans le livre de Philip Roth qui vient de sortir en France, « Exit le fantôme », un personnage envoie une lettre au courrier des lecteurs du « New York Times », qui commence ainsi : « Il fut un temps où les gens intelligents se servaient de la littérature pour réfléchir. Ce temps ne sera bientôt plus... » Partagez-vous cette opinion ?**

Parfaitement, mais j'ose croire les choses encore possibles. Un peu comme une poche de résistance, une survivance, Allia participe de l'expression de ce qui est enfoui et n'ose s'affirmer. Et refuse, remet en question, fait entendre des voix nouvelles. Il ne s'agit pas de coller au langage d'une époque mais de critiquer une époque qui a perdu le pouvoir de pensée contenu dans le langage. L'édition est une chose encore trop importante pour qu'elle puisse être abandonnée aux seuls éditeurs. ■

Photos Richard Dumas/VU pour « Le Monde »

## Des couffins dans la rue

On a trouvé un couffin sur les marches d'une église. Une paroissienne a découvert un bébé emmaillotté dans une bassine en plastique, déposée à l'abri du vent, dans un recoin du perron de la cathédrale d'Uzès. Il serait né un ou deux jours plus tôt, dans la clandestinité. Comme au temps où il n'existait ni hôpitaux publics ni procédure permettant d'accoucher de façon anonyme. Est-ce un hasard si cet abandon d'un autre âge intervient moins d'une semaine après qu'une décision de justice ait levé le secret dans une affaire d'accouchement sous X ?

Comme dans toute affaire de droit, cette décision mérite d'être replacée dans son contexte. En juin dernier, une femme de 23 ans donne naissance à une petite fille prématurée. Elle demande à accoucher sous X, mais présente l'enfant à sa mère avant de l'abandonner. Ses parents s'opposent à ce que leur petite-fille devienne pupille d'Etat et forment un recours. Le juge des référés d'Angers leur donne raison et les autorise à prouver leur ascendance en s'appuyant sur l'attitude contradictoire de leur fille : « Tout en sollicitant le secret de son admission et de son identité, elle a, en montrant le bébé à sa mère, établi un lien. » On peut comprendre cette décision. Mais que fait-on de la mère et de sa volonté de ne pas reconnaître cet enfant ? Son choix – cer-

## Sans détour

Caroline Fourest

tes ambigu – est mis sous tutelle du lien biologique. Le respect de l'anonymat en sort fragilisé.

Ce cas particulier s'ajoute à toute une série de tentatives politiques rognant l'accouchement sous X au nom du droit à connaître ses origines. Une brèche a été ouverte en 2002 par Ségolène Royal, alors ministre déléguée à la famille et à l'enfant. Sensible aux demandes des « nés sous X », elle a mis en place un Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP), chargé de recueillir et éventuellement d'enquêter sur l'identité des mères lorsque le dossier contient des éléments permettant de le faire. Ce qui est rare. Plus de 60 % des femmes accouchant sous X ne souhaitent pas laisser leur nom, même dans un dossier tenu secret par l'administration. Ce recours ne concerne pour l'instant que 1 % à 2 % des accouchements sous X. Il est encadré. On demande à la mère son avis avant de lever le secret et de la mettre en contact avec l'enfant ayant fait cette demande. Et pourtant, cette procédure inquiète les femmes qui envisagent d'accoucher dans l'anonymat. Elles redoutent que la loi ne finisse par changer, que l'on remonte un jour à elles, de gré ou de force.

**Le silence des mères anonymes**

Les politiques ne font rien pour les rassurer. En 2006, la députée Valérie Pécresse souhaite remplacer l'accouchement sous X par « un accouchement dans la discrétion », où la femme serait obligée de déclarer son identité. L'enfant ayant le droit de connaître ce nom à ses 18 ans. L'Académie de médecine s'est prononcée contre, mais la pression politique continue. Nadine Morano envisage à son tour d'assouplir les règles de l'accouchement sous X en vue de permettre l'identification des mères biologiques a posteriori.

Il faut bien mesurer l'impact qu'aurait cette évolution. A force d'écouter la parole des « néés sous X », on finit par ne plus entendre le silence des mères anonymes... Très jeunes, voire mineures, parfois en déni de grossesse, trop avancée pour avorter, ces femmes sont effrayées à l'idée que leur entourage puisse apprendre cette naissance. Au moins doute sur l'inviolabilité de leur anonymat, elles fuiront les hôpitaux pour accoucher dans la clandestinité, dans des conditions sanitaires aléatoires, tant pour la mère que pour l'enfant. Le traumatisme sera décuplé. Et l'on trouvera de plus en plus de couffins dans la rue.

Malgré une envie légitime de connaître leur mère biologique, les enfants nés sous X exigent la transparence doivent penser aux enfants qui viennent... Pour eux, le choix n'est pas : connaître ou ne pas connaître ses origines. Mais naître dans un hôpital ou être abandonné sur les marches d'une église. ■